

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° II-1568 (Rect)

présenté par
M. Giraud

ARTICLE 54

À l'alinéa 21, supprimer la première occurrence des mots :

« administrations des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.